

# Le Brasseur Syndical



Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Brasserie Labatt-CSN

## Mot de l'exécutif

**B**onjour à toutes et à tous, Depuis quelque temps l'employeur affiche sur ses tableaux des graphiques statistique personnalisés des opérateurs, des travailleurs du département de l'entretien et autres..

Comme si ce n'était pas assez d'inscrire le nom des travailleuses et des travailleurs, il insère également leurs photos sous prétexte que les ordres viennent du national et de la zone. Et ce, dans le but d'uniformiser les pratiques dans chacune de ses brasseries. Nous ne sommes pas toujours contre l'idée de l'uniformisation, cela peut avoir du bon, par contre il faut que cela se fasse dans le respect des lois et surtout des personnes.

Nous savons très bien que cela ne plaît pas à tous les membres, de voir affiché leur image exposée à la vue de toutes les personnes qui peuvent circuler à l'intérieur de l'usine, que ce soit nos membres, fournisseurs de matériel qui viennent de l'extérieur, des sous-traitants qui vont et qui viennent ainsi que des visiteurs. Car pour certains il s'agit de leur image.

Sachez qu'un grief individuel a été déposé par un de nos membres et que par la suite l'exécutif a déposé un grief collectif pour protéger le droit de l'ensemble de ses mem-

bres. Comme nous devons nous aussi respecter les lois, nous avons utilisé le seul outil légal à notre disposition c.-à-d. le dépôt d'un grief.

Nous avons discuté avec l'employeur du problème que vive certain de nos membres avec l'exposition de leur photo (graffiti, commentaire désobligeant, etc...) ce qui selon nous porte atteinte à la vie privée de nos membres en vertu des lois du Québec entre autre la Charte des droits et libertés de la personne, le Code civil du Québec ainsi que la loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

La seule chose que l'employeur nous a répondu c'est que le grief va suivre sont cour et que s'ils prennent des salariés à faire des niaiseries ou même de retirer leur photo que ces salariés seraient passible de mesures disciplinaires. C'est bien plus facile d'être coercitif avec ses salariés que d'expliquer aux gens de la zone qu'au Québec nous avons des lois que tous doivent respecter, même les grand dirigeant d'entreprise mondiale.

Syndicalement vôtre

Volume 10, No : 05

Octobre 2013

## Dans ce numéro

- |   |          |
|---|----------|
| • <b>Mot de l'exécutif</b>  | <b>1</b> |
| • <b>La campagne «Et si on avançait»</b>  | <b>2</b> |
| • <b>V.-P. Brassage</b><br>• <b>V.-P. S.S.T.</b>  | <b>3</b> |
| • <b>Pourquoi la syndicalisation?</b><br>• <b>Local syndical</b><br>• <b>Départ de salarié régulier</b> | <b>4</b> |

Retrouvez-nous sur le Web

[www.sttbl.ca](http://www.sttbl.ca)

## Pour nous joindre

Téléphone: 514-368-4999  
Télécopie: 514-368-7771  
Messagerie: [sttbl@bellnet.ca](mailto:sttbl@bellnet.ca)

## La campagne Et Si On Avancait

### Des choix à notre portée

Le moins que l'on puisse dire, c'est que de l'art de faire des choix, la politique glisse vers l'art de faire accepter que nous n'avons pas d'autres choix et nous entraîne de plus en plus dans une « récession sociale ». C'est dans ce contexte, où de plus s'entremêlent étroitement l'engouement pour les idées de droite et l'appel au changement, que la CSN a décidé de lancer une campagne d'éducation populaire, notamment auprès des membres

de ses syndicats. Pour les représentantes et les représentants de la centrale, il est faux de prétendre maintenant que certains choix sont hors de portée. La justice sociale, l'égalité et l'équité ne sont pas un luxe auquel il faudrait renoncer faute de moyens. Elles sont des valeurs qui doivent guider nos actions.

### Renforcer la démocratie

### et la participation citoyenne

Le désabusement de la population québécoise à l'égard de la classe politique est préoccupant et mine la vie démocratique. Il faut dire que les partis politiques ne font rien pour arranger les choses. Leurs programmes et leurs engagements ne durent souvent que le temps d'une campagne électorale.

Cela dit, l'élection d'un gouvernement représentatif demeure un pilier important de notre régime démocratique.

Malheureusement, d'élection en élection, plusieurs personnes ne vont pas voter. Au-delà du cynisme, il est possible qu'une des causes favorisant cette abstention soit la certitude

que leurs candidates ou leurs candidats n'ont aucune chance de l'emporter dans leur circonscription.

Notre mode de scrutin uninominal engendre des distorsions importantes entre le vote populaire et le nombre de sièges attribués à chaque parti politique.

### Une campagne d'idées

Les idées de droite et l'idéologie néolibérale sont à

l'origine d'une vision réductrice du rôle de l'État. Il faut pourtant constater que ces idées s'enracinent

aussi au Québec. Cette campagne doit être l'occasion de démystifier le discours de la droite, mais aussi d'être à l'écoute des préoccupations des uns et des autres. Elle doit nous permettre d'échanger et de débattre d'enjeux économiques, sociaux et politiques qui touchent nos membres, mais aussi la société québécoise.



## V.-P. Brassage (Christian Curadeau)



Bonjour,

Premièrement, j'aimerais souhaiter une belle et longue retraite à Gaétan Picard, et en même temps souhaiter la bienvenue aux nouveaux opérateurs qui viendront se joindre à l'équipe du brassage. (Félicitation à Guy Deschamps et Sylvain Le Riche qui ont eu l'octroi de postes)

Présentement il y a beaucoup d'action au Brassage,

sans compter les nouveaux produits à brasser. Il y a des projets en cours qui avancent;

### 1. Les copeaux:

Des tests sont présentement faits pour diminuer les mouvements de copeaux et les stériliser à même les réservoirs comme c'est déjà pratique dans certaines brasseries américaines. À suivre....

### 2. - Système informatique Brassage:

La période d'ajustement semble être terminée. Il y reste quelques petits problèmes ici et là à régler avec les programmes, mais tout se passe bien.

Encore une fois, chapeau aux opérateurs du Brassage, c'est tout un défi que vous avez relevé.

Christian Curadeau  
V.-P. Brassage

## V.-P. S.S.T. (Sylvain Le Riche)



## Qu'est-ce que le harcèlement psychologique?

L'article 81.18 de la Loi sur les normes du travail (LNT) définit le harcèlement psychologique comme étant :

Une **conduite vexatoire** se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des **gestes répétés**, qui sont **hostiles ou non désirés**, laquelle porte atteinte à la **dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique** du salarié et qui entraîne, pour celui-ci, un **milieu de travail néfaste**.

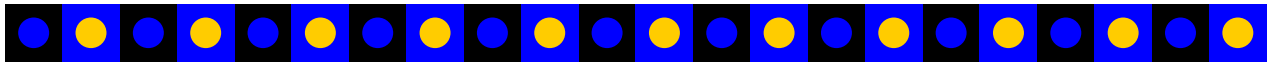
Pour conclure à du harcèlement psychologique, la situation vécue doit répondre à ces cinq critères.

Toutefois, la loi ajoute également qu'une seule conduite grave (comme une agression) peut constituer du harcèlement psy-

chologique si elle produit un effet nocif continu sur la victime

Sylvain Le Riche  
V.-P. SST





## Avis - Avis - Avis - Avis

LE BUREAU SYNDICAL EST DÉMÉNAGÉ DANS LE  
CORRIDOR DES BUREAUX TECHNIQUE DU  
BRASSAGE PRÈS DE LA PORTE # 20  
VOUS ÊTES TOUJOURS LES BIENVENUES

## Pourquoi la syndicalisation ?

Justice / Équilibre / Partage

### LES SYNDICATS, GARANTS D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Certain employeurs se plaignent des  
syndicats, car une ou un syndiqué:

- Gagne, dans le secteur privé, en moyenne 16% de plus par semaine qu'une ou un non-syndiqué;
- Bénéficie de meilleures conditions de travail (de plus longues vacances payées, plus de congés payés, etc.);
- Réclame le respect des lois sur la santé et la sécurité du travail et de la

prévention;

- S'oppose à l'arbitraire patronal dans l'attribution des postes, des formations et des promotions;
- Exige que l'employeur assume une responsabilité par rapport à sa sécurité financière à la retraite



### Départs

Gaétan Picard  
Daniel Moniquier

**Bonne retraite  
Messieurs**

### Collaborateurs:

### Comité journal:

Claude St-Onge

### VP à l'information:

Robert Daneau

### Impression:

Imprimerie  
Caméléon

